

*Le budget—M^{me} Bégin***Des voix:** Bravo!

Mlle MacDonald: Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{me} Bégin) au sujet de la mesure sur les pensions dont elle parlait. J'ai en main le discours du trône du 14 avril 1980, soit il y a quatre ans. A la page 5 du hansard de cette année-là, on lit ceci:

Il faut s'employer dès aujourd'hui à rechercher de meilleurs moyens d'assurer la flexibilité, la transférabilité et la sûreté des régimes de pension publics et privés. Pour amorcer la réflexion, le gouvernement publiera sous peu une importante étude sur le système canadien de pensions.

Ces paroles ont été prononcées il y a quatre ans, quatre années au cours desquelles les citoyens ont attendu vainement le nouveau régime promis, quatre années déjà que le ministre et ses collègues ont promis de se mettre à l'œuvre immédiatement. Pourquoi a-t-il fallu attendre la fin du mandat du gouvernement pour voir apparaître des mesures qui, de l'aveu même du ministre, ne représentent qu'une première étape, modeste et limitée, de la réforme des pensions? Pourquoi, après quatre années de négligence, le ministre se décide-t-il enfin à annoncer ses intentions? Pourquoi cette attente de quatre ans?

Mme Bégin: Monsieur le Président, la réponse est très simple. Je vais l'expliquer rapidement pour la gouverne des députés. Premièrement, j'ai repris en main ce portefeuille le 3 mars 1980, lorsque nous avons été reportés au pouvoir. En mars 1981, nous avons tenu la première conférence nationale sur la réforme des pensions. Toutes les parties intéressées participaient à cette conférence, y compris les gouvernements, le secteur privé, les bénévoles, les personnes âgées et les universitaires. Ce fut une réalisation extraordinaire, qui a permis de faire la lumière sur ce problème que les experts avaient étudié dans l'ombre auparavant.

En décembre 1982, le ministre des Finances et moi-même avons publié le livre vert et créé un groupe de travail parlementaire chargé d'étudier la question et de faire des recommandations. Ce groupe a remis son rapport il y a quelques mois à peine, deux mois, je crois, et la première mesure en ce sens est apparue dans le budget. C'est la première mesure concrète qui changera la vie quotidienne des gens.

Il y a deux choses que le député ne comprend pas. Je ne pense pas avoir tort de dire que le secteur privé participe à cette entreprise dans une énorme proportion soit aux environs de 60 milliards de dollars. Voilà ce dont nous parlons. Je ne sais pas si le député, qui n'a pas fait partie longtemps du gouvernement se rend vraiment compte de ce que cela signifie. Comment peut-on faire démarrer un tel projet, alors que la participation du secteur privé dépasse 60 milliards, surtout lorsqu'on cherche à fournir à chacun une protection suffisante? Voilà un des aspects du problème, cet énorme groupe de pression que nos simples travailleurs ne sauraient contrebalancer facilement.

L'autre aspect du problème, c'est la récession. Comment l'honorable représentante peut-elle nous demander de nous lancer dans le domaine des pensions, alors que les Canadiens ont besoin d'abord et surtout d'emplois? La réponse est très facile. Nous travaillons sans relâche et par ailleurs nous nous occupons à un bon rythme de notre réforme des pensions, quitte à nous y consacrer à fond lorsque la récession sera chose du passé.

● (1150)

M. Friesen: Monsieur le Président, le ministre a fait état de la proposition qui figure dans le discours du trône en vue de la dévolution du régime de pensions après deux ans. J'imagine que le gouvernement a effectué des études actuarielles pour s'assurer de la viabilité de cette proposition; dans ce cas, j'espère que le ministre les déposera le plus tôt possible, pour que nous puissions juger si la proposition est rentable. Même si elle est attrayante, nous devons voir jusqu'à quel point elle est saine du point de vue financier.

Le ministre a également parlé de pensions à l'intention des immigrants. Je suppose qu'elles leur seraient versées à même le Fonds du revenu consolidé. Il y a un groupe d'immigrants qui attendent la réforme de leur régime de pensions en conformité d'un accord conclu entre le Canada et le Royaume-Uni, sans compter les citoyens canadiens qui touchent des pensions du Royaume-Uni mais qui n'arrivent tout simplement pas à joindre les deux bouts, à cause de l'écart qui existe entre l'inflation au Royaume-Uni et l'inflation au Canada. Ces gens-là en subissent les conséquences.

Si le gouvernement entend vraiment verser des pensions à même le Fonds du revenu consolidé à des personnes qui résident au Canada et qui n'y avaient pas droit jusqu'à présent, et puisqu'il ne semble guère possible qu'une entente soit conclue prochainement avec le Royaume-Uni à ce sujet, si le gouvernement, dis-je, est en mesure d'agir ainsi pour ces gens-là, pourquoi ne met-il pas à jour l'accord sur les pensions et ne puise-t-il pas dans le Fonds du revenu consolidé pour le financer?

Mme Bégin: Monsieur le Président, je pense que l'honorable représentante de Kingston et les Îles (M^{lle} MacDonald) qui a déjà pris la parole devrait voir dans les observations de son collègue le député de Surrey-White Rock-Delta-Nord (M. Friesen) le genre d'instances que nous recevons concernant la réforme des pensions. Je suis tentée de demander à mon tour au député s'il est pour ou contre la réforme des pensions.

Quand les gens commencent à nous demander si cette proposition est rentable ou si nous avons procédé à des études actuarielles, nous comprenons tous ce que cela signifie, à savoir, qu'eux-mêmes n'ont pas confiance. Ils veulent que nous leur fournissions les tableaux qui démontrent que nous pouvons raisonnablement verser une pension à tous les travailleurs canadiens. Nous ignorons si c'est judicieux de le faire. Nous avons certes de bonnes pensions. Quant aux autres, nous ne savons pas s'il est avisé de le faire, car si c'était raisonnable, ce serait déjà une réalité. C'est à cause de raisonnements comme celui-là que 55 p. 100 de nos travailleurs n'ont toujours pas de pensions.

Contrairement à ce qu'a avancé le député, je n'ai pas dit que c'était une assurance. J'ai dit que nous allions offrir de nouveaux stimulants fiscaux pour convaincre les Canadiens de s'en prévaloir. C'est la dernière fois que le secteur privé a la chance de se documenter et d'assumer ses responsabilités. C'est probablement dans ce secteur que l'on retrouve les gros profits et les pensions généreuses et je n'ai rien contre, mais il devrait assumer ses responsabilités, être un peu plus novateur et faire preuve d'un peu plus d'imagination pour les Canadiens travaillant dans d'autres types d'entreprises, comme la petite entreprise qui est le pilier de l'économie.